



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Centre de tri Paris-Brune

Question écrite n° 49114

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications sur l'ancien emplacement, reste vacant, du centre de tri postal de Paris-Brune. Ce centre a ete detruit en 1991. Depuis, cet espace foncier qui appartient a La Poste, est sans utilisation alors qu'a cote, le centre de traitement du courrier, qui couvre cette activite pour quatre arrondissements de Paris, est devenu trop etroit, ce qui occasionne des pertes de temps et des manoeuvres contraignantes pour les vehicules et nuit ainsi a l'efficacite du travail et donc a l'acheminement du courrier. De fait, cette situation profite aux concurrents de La Poste. D'apres le president de La Poste, des negociations sont en cours avec la ville de Paris et plusieurs promoteurs immobiliers en vue de la realisation de divers projets de construction. Pour le bon fonctionnement et pour l'avenir des deux centres de traitement et de distribution du courrier de Paris 14, n'y a-t-il pas plutot necessite et urgence de donner a celui-ci plus d'espace ? Effectivement, la modernisation de ces centres et l'amelioration du service public appellent des investissements nouveaux, tels que la creation d'un grand centre de distribution, l'extension des activites de tri, la creation de liaisons multiquotidiennes avec la banlieue et la province. Il serait egalement possible de construire dans cet espace vacant des logements pour les jeunes postiers dont les difficultes pour se loger sont importantes. Il serait incomprehensible que La Poste, proprietaire d'un vaste terrain dans le 14e arrondissement de Paris, n'utilise pas cet atout pour ameliorer et developper le service public postal conformement a l'attente des usagers. En consequence, il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour inciter la direction de La Poste a engager sur le site de Paris-Brune une politique de developpement necessaire a l'avenir de ces deux centres.

Données clés

Auteur : [M. Bocquet Alain](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49114

Rubrique : Poste

Ministère interrogé : industrie, poste et telecommunications

Ministère attributaire : industrie, poste et telecommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 1997, page 1154